

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	28 (1899)
Heft:	7
Rubrik:	Appel du comité cantonal de la Société fribourgeoise d'éducation aux sociétaires et à tous les amis de l'instruction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXVIII^e ANNÉE

N^o 7.

JUILLET 1899

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 15 cent. la ligne de 50 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg ; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : — *Appel du Comité cantonal de la Société fribourgeoise d'éducation.* — *Programme de la réunion annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation à Fribourg, le 4 juillet 1899.* — *L'annuaire de l'enseignement primaire de France.* — *Caisse de retraite des membres du corps enseignant fribourgeois.* — *Conférence du corps enseignant gruyérien à Bulle, le 6 mai 1899 (suite).* — *Bibliographies.* — *Correspondances.* — *Musée pédagogique, Fribourg.* — *Avis.*

APPEL

DU COMITÉ CANTONAL DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

aux sociétaires et à tous les amis de l'instruction

MESSIEURS, HONORÉS COLLÈGUES ET CHERS AMIS,

Comme vous le savez, la Société fribourgeoise d'éducation tiendra, cette année, sa réunion générale à Fribourg, le mardi 4 juillet prochain.

Ce sera pour nous tous une grande et belle fête, qui nous fait espérer une riche moisson d'excellents et durables souvenirs.

C'est à Fribourg, en 1871, que se jetaient les premières bases de notre Association. Dès lors, nous avons constamment suivi une marche heureuse et prospère.

Cinq fois déjà, notre Société a eu l'honneur de tenir ses assises annuelles dans la cité des Zähringen. Cinq fois déjà, la ville aux trois tours s'est empressée de nous recevoir dans ses murs de « cité libre » et nous a, chaque fois, réservé un généreux et sympathique accueil. Cette année encore, Fribourg nous

prépare une cordiale réception, et tous ses habitants nous prouveront le vif intérêt qu'ils portent aux éducateurs de la jeunesse et à tous les amis de l'instruction dans notre cher canton de Fribourg.

Aussi bien, nous répondrons nombreux à l'appel généreux qui nous est fait. Nous irons nombreux constater les rapides progrès réalisés — ces dernières années surtout, — dans le chef-lieu de notre canton. Ces réjouissants progrès, nous pourrons les admirer, non seulement sous le rapport matériel et économique, mais encore sous l'impulsion vigoureuse et énergique donnée aux sciences, aux arts et aux travaux intellectuels de tous genres. Nous pourrons constater ce que peut la ferme initiative d'hommes éclairés, énergiques et résolus.

Nous irons aussi à Fribourg puiser de nouvelles forces pour les luttes présentes et futures. Oui, certainement, nous nous rendrons à Fribourg, la ville aux grands et immortels souvenirs, qui a si bien su conserver les antiques monuments élevés par la foi et la piété de nos pères; la cité qui, hier encore, célébrait par des fêtes grandioses la mémoire du Bienheureux P. Canisius, ce modèle des éducateurs chrétiens; nous viendrons à Fribourg, qui a élevé un monument à l'un des plus grands pédagogues de l'Europe, au célèbre religieux, le P. Girard; à Fribourg, la ville universitaire, la ville chère à tous les cœurs fribourgeois, suisses et étrangers.

Au programme de notre prochaine assemblée, figure la discussion sur les conclusions d'un rapport fort bien rédigé, sur *la tendance à donner à l'éducation de la jeune fille en vue de la position sociale de la femme*.

Cette question, souverainement importante et qui s'occupe de l'avenir de la jeune fille, revêt un caractère plein d'actualité. Nos délibérations seront d'ailleurs rehaussées par la présence des dignes représentants des autorités ecclésiastiques et civiles, qui tous voudront bien nous apporter le précieux concours de leurs talents, de leur lumières et de leur expérience.

A nous donc, chers amis de la Société d'éducation, à nous le devoir de contribuer, dans la mesure de nos forces, à la bonne réussite de notre prochaine fête scolaire! A nous de favoriser la bonne éducation de la jeune fille et, par conséquent, l'avenir heureux de nos foyers!

C'est pour Dieu, pour la religion et pour la patrie que nous travaillons. Est-il un but plus grand, plus noble et plus digne de nos aspirations?

Chers amis et honorés Collègues! votre dévouement pour ce qui touche à l'éducation populaire nous est connu. Tous vous viendrez à Fribourg, où des cœurs amis et sincères vous préparent le plus chaleureux accueil. Et notre Société sera fière d'inscrire dans ses annales une de nos plus belles et de nos plus imposantes réunions.

Au nom du Comité :
A. PERRIARD, *président.*

PROGRAMME

de la réunion annuelle de la Société fribourgeoise d'éducation à Fribourg,
le mardi 4 juillet 1899

1^o A 8 heures : Formation du cortège aux abords de la gare, dans l'ordre suivant :

a) Drapeau ; b) fanfare ; c) enfants, garçons et fillettes
d) autorités et invités ; e) clergé ; f) MM^{mes} les Institutrices ;
g) MM. les Instituteurs et autres participants.

2^o A 8 1/2 h. : Office de *Requiem* pour les sociétaires défunts dans la collégiale de Saint-Nicolas Messe chantée par la Société de chant des instituteurs de la Sarine.

3^o A 9 1/2 h. : Immédiatement après l'office, séance à la Grenette. Prière. Chant du *Cantique suisse* par toute l'assistance. Discours de bienvenue. Lecture du protocole. Lecture et discussion des conclusions du rapport général sur le sujet mis à l'étude. Nomination du Comité. Comptes. Fixation du lieu de la prochaine réunion. Questions éventuelles. Clôture de la séance par la prière.

4^o A 12 h. : Cortège pour se rendre au banquet à l'Hôtel du Kurhaus-Schoenberg.

N.-B. — a) La fanfare du Collège précèdera le cortège.

b) On pourra se procurer des cartes de banquet à l'entrée de la *salle de la Grenette*, pour le prix de 2 fr. 50, vin compris.

c) MM. les Inspecteurs sont instamment priés de faire connaître, dans le plus bref délai, au Président de la Société, le nombre approximatif des participants à la fête du 4 juillet.

d) Aucune répétition de chant ne pourra avoir lieu pendant la séance des délibérations, le matin à la Grenette.

e) Les participants, présents à Fribourg avant l'arrivée des trains, voudront bien se rendre à la gare, avant 8 heures, pour l'organisation du cortège.

f) Messieurs les délégués étrangers sont informés qu'ils trouveront à la gare des membres du Comité local chargés de les recevoir.

L'Annuaire de l'enseignement primaire de France

PAR M. JOST

Le *Bulletin pédagogique* a déjà publié un compte rendu succinct de cet *Annuaire* que M. Jost fait paraître depuis tantôt quinze ans.

Ce recueil, bien que rédigé spécialement pour la France,